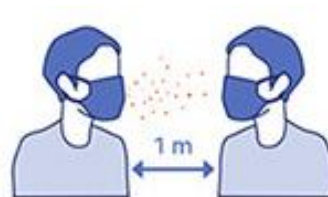


PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN ESPACE CLOS ET EN PLEIN AIR POUR TOUS ET EN TOUT TEMPS



- Maintenez une distanciation d'un mètre.



- Lavez-vous les mains avant et après chaque manipulation d'équipement mutualisé (distributeur, micro-onde, baby-foot, ...).



- Aérez régulièrement.



Pour les activités des associations

Respectez les protocoles sanitaires établis par les associations.